

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES TROIS-LACS
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

PROCÈS-VERBAL de la **séance ordinaire** du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Trois-Lacs, tenue au local 101.5 à l'école secondaire des Échos, située au 1005, rue de Clichy, Vaudreuil-Dorion, le mardi 14 octobre 2025, à 19 h 30.

Les membres suivants sont présents :

M^{mes} Marie-Michèle Daoust, représentante du district 4
Nancy-Ann Dorais, représentante du personnel de soutien
Sandra Jeansonne, représentante du district 3
Jessie Therrien, représentante de la communauté

MM. Yves Archambault, président et représentant du district 5
Chafik Belabed, représentant du district 2
François Pelletier, représentant du personnel d'encadrement
Jean-Claude Piché, vice-président et représentant du district 1
Martial Proulx, représentant des directions d'établissement

Avaient prévenu de leur absence :

M^{mes} Sandra Boulanger, représentante de la communauté
Marie-France Caron, représentante du personnel professionnel non enseignant

Sont également présents :

M^{mes} Marie-Claude Barrette, directrice du Service du secrétariat général et des communications
Chantal Beausoleil, directrice générale
Julie Lupien, directrice générale adjointe

M. Sébastien Bédard, directeur général adjoint

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 14 OCTOBRE 2025
3. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 AOÛT 2025
 - 3.1 Adoption
 - 3.2 Suivi
4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC
5. POINTS DE DÉCISION
 - 5.1 État des taxes scolaires et autorisations de signature des mainlevées d'hypothèque légale
 - 5.2 Adhésion au mandat pour l'acquisition de combustibles

6. POINTS DE DISCUSSION
7. POINTS D'INFORMATION
 - 7.1 Plan de mise en œuvre du Plan d'engagement vers la réussite – 2025-2026
 - 7.2 Critères d'admission et d'inscription des élèves – année scolaire 2026-2027 – consultation
8. CORRESPONDANCE
9. QUESTIONS DIVERSES
10. ÉCHANGE ENTRE LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (HUIS-CLOS)
11. LEVÉE DE LA SÉANCE

PROCÈS-VERBAL

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, M. Yves Archambault, ayant constaté le quorum et après avoir vérifié la légalité de l'assemblée, procède à l'ouverture de la séance à 19 h 30 et souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 14 OCTOBRE 2025

CA 25-10-13

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Claude Piché **ET RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du mardi 14 octobre 2025.

3. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 AOÛT 2025

3.1 ADOPTION

CA 25-10-14

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Marie-Michèle Daoust **ET RÉSOLU** à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance du 26 août 2025.

3.2 SUIVI

Aucun suivi n'est apporté.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

M^{me} Amélie Lapointe, vice-présidente à la trésorerie du Syndicat de l'enseignement de la région de Vaudreuil (ci-après « **SERV** »), souhaite obtenir de l'information quant à l'annonce de la ministre de l'Éducation, M^{me} Sonia Lebel, concernant la réduction des cibles d'équivalents temps complet (ci-après « **ETC** »).

M^{me} Chantal Beausoleil assure qu'elle informera le SERV lorsqu'elle obtiendra plus d'informations.

5. POINTS DE DÉCISION

5.1 ÉTAT DES TAXES SCOLAIRES ET AUTORISATIONS DE SIGNATURE DES MAINLEVÉES D'HYPOTHÈQUE LÉGALE

CA 25-10-15

CONSIDÉRANT que selon l'article 339 de la *Loi sur l'instruction publique*, la directrice générale du Centre de services scolaire des Trois-Lacs prépare un état des taxes scolaires qui restent dues par les propriétaires, et ce, avant le début du mois de novembre de chaque année ;

CONSIDÉRANT l'article 340 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que l'état visé à l'article 339 est soumis au conseil d'administration pour approbation ;

CONSIDÉRANT l'article 327 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que la saisie et la vente des meubles saisissables sont faites en vertu d'un avis d'exécution préparé par le président du centre de services scolaire ;

CONSIDÉRANT le besoin d'autoriser et de signer les mainlevées d'hypothèque légale dans les dossiers faisant l'objet d'une procédure de perception de la taxe scolaire ;

II EST PROPOSÉ par M. François Pelletier **ET RÉSOLU** à l'unanimité :

- d'approuver l'état des taxes scolaires qui restent dues par les propriétaires, pour l'année 2024-2025 ou les années antérieures, et de transmettre aux trésoriers et trésorières des municipalités concernées l'état des taxes scolaires qui restent dues le 23 septembre 2025 ;
- d'autoriser le directeur du Service des ressources financières à signer les mainlevées d'hypothèque légale pour l'année 2025-2026 ;
- d'autoriser le directeur du Service des ressources financières à préparer et signer les avis d'exécution.

5.2 ADHÉSION AU MANDAT POUR L'ACQUISITION DE COMBUSTIBLES

CA 25-10-16

CONSIDÉRANT la *Loi sur le centre d'acquisitions gouvernementales* qui institue le Centre d'acquisitions gouvernementales ;

CONSIDÉRANT le besoin du Centre de services scolaire des Trois-Lacs d'adhérer au mandat n° 2025-8061-60, portant le nom *Combustibles*, pour respecter les obligations liées au financement incluant celle requérant l'utilisation de regroupements d'achats ;

CONSIDÉRANT que le montant nécessaire est disponible aux budgets de l'atelier-école Les Cèdres et du centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie ;

CONSIDÉRANT les explications fournies par la directrice générale ;

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Jessie Therrien **ET RÉSOLU** à l'unanimité :

- d'adhérer au mandat n° 2025-8061-50 portant le nom *Combustibles* pour un contrat prévu de trois (3) ans, valide à compter du 16 mars 2026 jusqu'au 15 mars 2029 pour un montant estimé à 3 794 216,13 \$ plus les taxes applicables, c'est-à-dire 4 362 400,00 \$;
- d'autoriser la direction du Service des ressources matérielles et des bâtiments communautaires et la direction du multicentre des Trois-Lacs à signer les bons de commande ainsi que tout document devant donner effet aux présentes.

6. POINTS DE DISCUSSION

Aucun point n'est discuté.

7. POINTS D'INFORMATION

7.1 PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE – 2025-2026

M. Sébastien Bédard présente la nouvelle approche pour la présentation de l'avancement du plan de mise en œuvre du plan d'engagement vers la réussite et explique le suivi qui sera effectué au conseil d'administration à chacune des séances régulières. Des échanges ont lieu et des suggestions sont formulées par les membres.

7.2 CRITÈRES D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES – ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027 – CONSULTATION

La directrice générale présente l'échéancier de consultation et d'adoption des critères d'admission et d'inscription des élèves. Le document sera présenté en détail aux membres lors de la rencontre du comité de gouvernance et d'éthique le 29 octobre prochain.

8. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'est traitée.

9. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'est abordée.

10. ÉCHANGE ENTRE LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (HUIS-CLOS)

CA 25-10-17 DEMANDE DE HUIS-CLOS

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Claude Piché **ET RÉSOLU** à l'unanimité que les membres du conseil d'administration se retirent à huis clos.

CA 25-10-18 REPRISE DES DÉLIBÉRATIONS

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Nancy-Ann Dorais **ET RÉSOLU** à l'unanimité de retourner à la séance du conseil d'administration.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

CA 25-10-19

IL EST PROPOSÉ par M. Martial Proulx **ET RÉSOLU** à l'unanimité de lever la séance à 20 h 15.

Yves Archambault, président

Marie-Claude Barrette, secrétaire générale



